



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2013

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le dix décembre deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{me}	Annie Quenneville	
MM.	Denis Coutu	
	Gérald Cregheur,	commissaire représentant du comité de parents
	Michel Gagnon,	
M.	Stéphane Saulter,	commissaire représentant du comité de parents

Aussi présents :

M.	Yannick Roy,	directeur général
	Pascal Germain	directeur du Service des ressources financières

ABSENCES

Lyne Brousseau,
Marc Désilets

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

En l'absence de monsieur Désilets, président du comité exécutif,

**PRÉSIDENT
D'ASSEMBLÉE**

CE-1369-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le
commissaire Gérald Cregheur,

QUE monsieur Denis Coutu préside la rencontre à titre de
président par intérim.

ADOPTÉE



1. **Ouverture de la séance**

2. **ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1370-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. **ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-13-11-12**

CE-1371-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Annie Quenneville,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 12 novembre 2013.

QUE ce procès-verbal soit et est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4. **ACCEPTATION DES
COMPTES**

CE-1372-13 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés de novembre 2013;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de novembre 2013, au montant total de 459 228,65 \$.

ADOPTÉE.

5. **Direction générale adjointe**

Le point sera traité à la prochaine rencontre du comité exécutif.



7. LEVÉE
DE LA SÉANCE

CE-1373-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Gérald Cregheur,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 51.

Denis Coutu, président

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée